



Divorce car trop vieille!!

Par raga, le 02/10/2014 à 15:52

bonjour,

mon amie s'est marié en république dominicaine avec contrat de mariage a un français, (elle a30 ans &son mari 63!)

il n'a jamais voulu d'enfant et lui a provoqué une fausse-couche (des coups dans le ventre)la trouvant trop vieille.... il est partie en R.D pour divorcer sans elle, et "ramener" une autre proie,

mon amie n'a rien ni travail ni maison "elle vit chez son mari !!! " que faire pour la protéger

il est capable de la mettre a la rue!!

il est propriétaire d'un appartement en france & d'un autre en R.D (plus un beau compte en banque ...

pour info quant mon amie s'est marié elle était vierge (20ans) et innocente !

elle a signé des papiers pour le mariage sans savoir ce qu'elle signait

MERCI pour elle de votre aide